

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1976)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recrutement des délégués

Cinq cent soixante-quinze candidatures ont été enregistrées en 1976 par le CICR pour la fonction de délégué, contre 521 en 1975.

Sur ce total de 575 offres de services, 200 émanaient de personnes non suisses, qui ne pouvaient entrer en ligne de compte pour la fonction de délégué. Ces candidats ont été invités à s'adresser aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge de leurs pays respectifs.

Sur les 375 candidatures suisses examinées, 70 ont été retenues et 305 (81 1/2 %) écartées.

Cours de formation: 78 participants

Le cours d'introduction à la fonction de délégué, à l'issue duquel s'opère la sélection définitive, a été organisé à trois reprises au Centre de rencontres de Cartigny (Genève). Il a réuni 78 participants (dont 9 femmes) soit:

- les candidats retenus lors de la présélection opérée par le Service des délégations
- quelques collaborateurs du CICR
- 8 invités (2 stagiaires du Département Politique Fédéral et 6 volontaires du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe à l'étranger)
- 20 personnes venant du Groupe pour missions internationales du CICR (créé en 1962, le GMI a pour tâche de recruter plus particulièrement du personnel spécialisé — médecins, opérateurs-radio, chauffeurs, etc. — qui s'engage à se mettre à la disposition de l'Institution pendant au moins deux mois par période de deux ans).

L'un de ces cours a été réservé à la formation de personnel technique (administrateurs, opérateurs-radio, techniciens, secrétaires, chauffeurs, etc.).

VIII. FINANCES

Recherche de fonds

En 1976, le CICR a fondé sa campagne de recherche de fonds sur un certain nombre d'engagements pris à diverses reprises par les Etats Parties aux Conventions de Genève et par les Sociétés nationales:

- Lors de la Conférence diplomatique de Genève en 1949, les représentants des Gouvernements signataires sont convenus de la Résolution suivante:

« Attendu que les Conventions de Genève imposent au Comité international de la Croix-Rouge l'obligation de se tenir prêt en tout temps et en toutes circonstances à remplir les tâches humanitaires que lui confient ces Conventions,

la Conférence reconnaît la nécessité d'assurer au Comité international de la Croix-Rouge un appui financier régulier. »

- En novembre 1973, la XXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, a voté à l'unanimité une Résolution (II, 1) visant à renforcer le soutien accordé au CICR. Par cette Résolution, la Conférence

« Rappelant la tâche très importante qu'accomplit le CICR et qui, en raison des circonstances internationales n'a cessé de croître,

demande à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de soutenir l'activité permanente du CICR par une contribution régulière,

adresse un pressant appel à tous les Gouvernements signataires des Conventions de Genève pour qu'ils soutiennent de manière plus systématique et substantielle le financement régulier du CICR. »

Depuis la XXII^e Conférence, plusieurs conflits ont marqué la vie internationale: à Chypre (1974), en Angola (1975), à Timor (1975), enfin au Liban (1975-1976). Le CICR a engagé des opérations de grande envergure et son action a été déterminante pour la protection et l'assistance de milliers de victimes. Durant cette même période, ses délégués en Afrique (notamment en Afrique australe), en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient poursuivaient leurs activités.

Si certaines de ces opérations ont fait l'objet d'appels spéciaux auxquels la communauté internationale a généreusement répondu, beaucoup d'autres ont été prises en charge par le budget ordinaire du CICR. De plus, la nécessité où ce dernier se trouve de perfectionner la formation de ses délégués et l'infrastructure de son appareil logistique entraîne des dépenses considérables.

Or, les Etats Parties aux Conventions n'ont répondu que modestement à l'appel lancé en 1973 à Téhéran, puisque le total de leurs contributions a passé de Fr. s. 9 692 055,— à Fr. s. 11 151 950,—, marquant ainsi une augmentation de Fr. s. 1 459 895,—.

Pour tenter d'équilibrer ce budget, un effort particulier a été fait auprès des Gouvernements européens, du Canada et du Japon.

Le Président du CICR et le Président du Conseil exécutif ont participé à ces négociations au plus haut niveau. En outre, les événements du Liban ont été l'occasion de nombreux contacts avec les Gouvernements arabes afin d'obtenir de leur part, non seulement un appui ad hoc, mais aussi une contribution plus régulière aux activités générales du CICR. Les négociations sont en cours et 1977 devrait permettre de les conclure.

Cet ensemble de démarches faites en 1976 auprès des Etats signataires des Conventions de Genève ont abouti à des réactions

positives de la part, notamment, des Gouvernements du Canada, des Emirats arabes unis, de Grèce, d'Irlande, du Liechtenstein, de Norvège et des Pays-Bas.

Un appel général a été également lancé en 1976 aux Sociétés nationales, appel qui se basait cette fois sur une Résolution de la Commission pour le financement du CICR, composée de représentants de 9 Croix- et Croissants-Rouges. Cette Résolution engageait notamment les Sociétés nationales à verser une contribution équivalente au 50% de celle qu'elles versent à la Ligue. La réaction générale a été positive puisque les contributions globales des Sociétés nationales ont passé de Fr. s. 1 245 730,— en 1975 à Fr. s. 1 482 425,— en 1976.

Enfin, le délégué à la recherche de fonds a poursuivi ses efforts auprès du secteur privé, notamment celui des fondations américaines, dont il a obtenu jusqu'ici des versements annuels pour une somme globale d'environ 300 000 dollars.

Il est important de rappeler que toutes les contributions publiques ou privées versées au CICR se font dans le respect total de l'indépendance de l'Institution et de sa neutralité.

Bilan et compte de résultat 1976

Rappelons que, depuis 1971, le CICR a adopté une structure financière divisée en trois parties :

1. *La structure permanente*, constituée par les comptes qui enregistrent toutes les recettes et dépenses relatives aux tâches traditionnelles et permanentes que le CICR accomplit de façon régulière.
Pour être efficace, cette structure doit être maintenue dans des limites strictes et disposer d'un personnel ayant un haut niveau de formation et d'expérience professionnelle.
Cette structure exige la continuité.

2. *La structure temporaire*, constituée par les comptes qui enregistrent les recettes provenant des contributions complémentaires de la Confédération suisse et les dépenses correspondant aux programmes que ces recettes financent.
Cette structure a pour but de pallier l'extension temporaire, en importance et en durée des tâches traditionnelles et régulières.
Cette structure dispose d'un personnel engagé pour une durée limitée. C'est par cette structure que sont financés, par exemple, tous les travaux relatifs à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire.

Les comptes des deux structures ci-dessus constituent le budget ordinaire du CICR.

3. *La structure occasionnelle*, constituée par les comptes spéciaux que le CICR ouvre lorsqu'il doit mobiliser des moyens importants pour répondre à des actions urgentes, parfois imprévisibles, dont l'ampleur excède nettement ses activités régulières.

Les comptes de cette structure forment le budget extraordinaire du CICR.

Bilan

Par rapport à celui de 1975, le Bilan au 31 décembre 1976 se caractérise par deux changements importants, soit :

1. *Une très forte augmentation des capitaux placés à court terme, due aux fonds recueillis pour financer les opérations au Liban, à la suite de l'appel lancé par le CICR en octobre 1976.*

Cette augmentation se traduit tout naturellement par la variation importante, au passif du Bilan, du poste Fonds réservés pour des actions en cours.

2. *La stabilité des Réserves générales du CICR qui, fort heureusement, et grâce au résultat équilibré des comptes de l'exercice 1976, n'ont pas été mises à contribution pour couvrir un déficit.*

Ainsi l'effort accompli depuis plusieurs années continue à porter ses fruits. Cependant, il convient de souligner que les bases du financement permanent du CICR restent fragiles, et cela tant que les contributions annuelles régulières des Gouvernements n'auront pas enregistré une nette augmentation.

Compte de résultat

Alors que le budget faisait apparaître un déficit de **Fr. s. 3 369 000,—** en chiffres arrondis, le résultat de l'exercice présente un léger excédent de recettes de **Fr. s. 4 478,—**.

Ce redressement est principalement dû aux trois circonstances suivantes :

- *Ralentissement du taux d'inflation en Suisse, au cours de l'année 1976 (progression de 1,27%).*
- *Engagement d'un nombre plus élevé de cadres permanents du CICR dans l'action au Liban, financée par la structure occasionnelle, qui s'est prolongée. Les engagements de dépenses et les activités initialement prévus dans le budget ordinaire ont été, par voie de conséquence, réduits dans la même proportion.*
- *Prise en charge, par une contribution de la structure temporaire, de toutes les dépenses en relation directe avec les travaux de la Conférence diplomatique sur le droit humanitaire.*

En ce qui concerne les actions spéciales, financées par des budgets ad hoc, le CICR a obtenu des Gouvernements et Sociétés nationales, mais parfois aussi d'institutions spécialisées comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), non seulement les fonds dont il avait besoin, mais également d'importantes prestations en nature et en services. Ainsi, toutes ces actions ont-elles eu leurs budgets entièrement couverts (cf. Tableau VII).

Dépenses par genre d'activités

L'innovation introduite dans le Rapport d'activité de 1975 (tableau IV) a été maintenue et, au cours de l'exercice 1976, des mesures internes ont permis de déterminer de façon encore plus précise qu'en 1975 le coût des diverses activités exercées par le CICR.

Concernant, d'une part, les dépenses de recrutement, formation et gestion du personnel, d'autre part, celles relatives à la gestion financière, il y a lieu de relever que les activités qu'elles recouvrent s'exercent également au profit de toutes les actions spéciales, financées par des budgets ad hoc.

Par conséquent, si l'on tient compte de l'ensemble des activités déployées par le CICR en cours d'exercice — c'est-à-dire y compris les actions spéciales — les dépenses de gestion ne représentent, en fait, que les 5% environ des dépenses totales.

Fonds pour actions en cours (Tableau IX)

Cette rubrique englobe:

- *le Fonds spécial du CICR, alimenté par la Collecte faite chaque année auprès du peuple suisse, et dont le produit de 1976 s'est élevé à Fr. s. 693 790,— (Tableau IX, rubrique 2.1.).*

- *l'ensemble des fonds reçus pour financer toutes les actions spéciales, et dont l'utilisation, en raison du décalage normal qui existe toujours entre le moment où sont recueillis les fonds et les délais nécessaires à l'exécution des programmes, sont reportés d'un exercice comptable sur le suivant.*

Grâce aux mesures de rationalisation introduites il y a plusieurs années déjà, le CICR prend à sa charge tous les frais d'organisation et de gestion de la Collecte, de sorte que, à l'instar des années précédentes, les dons reçus en 1976 seront totalement affectés à des programmes de secours réalisés en 1977.

Divers

Les tableaux présentés pour le Bilan et le Compte de résultat (Tableaux I à IV, puis VII à XI) sont complétés, d'une part, par deux autres Tableaux (V et VI) faisant état des contributions reçues en 1976 des Gouvernements et Sociétés nationales pour le financement de la structure permanente du CICR, d'autre part, par la publication du Bilan et du Compte de résultat de chacun des Fonds et Fondations dont la gestion incombe au CICR.

Enfin, la publication du Rapport de contrôle de la Fiduciaire OFOR S.A., organe statutairement chargé du contrôle des comptes par le CICR, clôt la partie financière de ce Rapport d'activité 1976.



Bilans comparés 1976/75 au 31 décembre

TABEAU I

(Présentation résumée en milliers de francs suisses)			(Présentation résumée en milliers de francs suisses)		
	1976	1975		1976	1975
ACTIF			PASSIF		
DISPONIBILITÉS	3 214	4 547	DETTES À COURT TERME		
			— Créanciers	3 077	3 151
ACTIFS RÉALISABLES			— Passifs transitoires	656	541
À COURT TERME				3 733	3 692
— Titres (valeur boursière)	4 741	4 230	FONDS POUR ACTIONS EN COURS		
— Placements	17 114	3 202	— Disponibles	697	863
— Débiteurs	1 671	3 747	— Réservés	16 986	5 664
— Actifs transitoires	180	136		17 683	6 527
	23 706	11 315		2 461	2 011
ACTIFS IMMOBILISÉS			PROVISIONS DIVERSES		
— Immeubles	304	435		893	1 083
— Matériel de premiers secours	85	73	FONDS PROPRES		
— Mobilier et autre matériel	58	218	— Réserve générale	4	—
	447	726	— Excédent de revenus	—	(190)
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS..	2 407	1 535	— Déficit de l'exercice 1975		
			— Réserve pour conflit généralisé	897	893
				5 000	5 000
				5 897	5 893
TOTAL DU BILAN	29 774	18 123	TOTAL DU BILAN	29 774	18 123
FONDS FIDUCIAIRES			FONDS FIDUCIAIRES		
— Débiteurs	1	1	— Ayants droit	59	259
— Avoirs en banque	58	258		59	259
	59	259			

Compte annuel de résultat 1976

DÉPENSES (en francs suisses)	Budget ordinaire				Budget extraordinaire	Total général
	Structure permanente	Conférence diplomatique	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle	
Activités exercées par:						
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF ¹	1 504 318	440 927		1 945 245		1 945 245
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT						
Groupe de direction	204 717	111 353	53 578	369 648	590 382	369 648
Division juridique		348 357	322 124	670 481		1 260 863
Division diffusion et documentation	594 392		18 180	612 572		612 572
Division Sociétés nationales et doctrine	391 019	10 864		401 883		401 883
Revue internationale	413 522			413 522		413 522
	1 603 650	470 574	393 882	2 468 106	590 382	3 058 488
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS						
Groupe de direction	707 391	19 090		726 481	1 650 299	726 481
Division des secours	833 256			833 256		833 256
Zone Europe, Amérique du Nord	279 455			279 455		1 929 754
Zone Afrique	615 471		628 466	1 243 937		3 533 026
Zone Asie-Océanie	144 531		207 077	351 608		816 208
Zone Moyen-Orient ²	695 366	15 542	2 357 905	3 068 813		17 794 827
Zone Amérique latine	449 902		365 863	815 765		1 875 712
	3 725 372	34 632	3 559 311	7 319 315	20 189 949	27 509 264
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ...	1 626 495	12 304		1 638 799		1 638 799
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL	1 223 447			1 223 447		1 223 447
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET ADMINIS- TRATION	4 351 769	4 120	50 341	4 406 230		4 406 230
DIVISION PRESSE ET INFORMATION	986 716			986 716		986 716
DÉLÉGUÉ AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTER- NATIONALES	239 332	19 203		258 535		258 535
COÛT DES ACTIVITÉS	15 261 099	981 760	4 003 534	20 246 393	20 780 331	41 026 724
AUTRES DÉPENSES						
Frais d'organisation de la collecte	147 106			147 106	316 585	147 106
Amortissements extraordinaires	250 000			250 000		250 000
Provisions pour renouvellement des équipements	242 250			242 250		242 250
Autres dépenses	31 701			31 701		31 701
Action manuel scolaire						316 585
TOTAL DES DÉPENSES	15 932 156	981 760	4 003 534	20 917 450	21 096 916	42 014 366
POUR BALANCE						
Excédent de recettes 1976	4 478			4 478	11 003 555	4 478
Avances pour 1977			587 019	587 019		587 019
Reporté à nouveau						11 003 555
TOTAL	15 936 634	981 760	4 590 553	21 508 947	32 100 471	53 609 418

¹ Cette rubrique comprend les dépenses pour les travaux préparatoires des conférences internationales et des consultations et réunions d'experts dont la responsabilité incombe au CICR.

² Y compris les pays du Maghreb et du sous-continent asiatique.

RECETTES (en francs suisses)	Budget ordinaire				Budget extraordinaire	Total général
	Structure permanente	Conférence diplomatique	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle	
RECETTES RÉGULIÈRES						
Contributions:						
– Gouvernements	11 151 950			11 151 950		11 151 950
– Sociétés nationales	1 482 425			1 482 425		1 482 425
– Complémentaires de la Confédération suisse		981 760	4 355 923	5 337 683 ³		5 337 683
Contributions de sources privées	309 500			309 500		309 500
Dons et legs non assignés	714 392			714 392		714 392
Revenus financiers	1 283 601			1 283 601		1 283 601
	14 941 868	981 760	4 355 923	20 279 551		20 279 551
RECETTES COMPLÉMENTAIRES						
Contributions:						
– du Gouvernement néerlandais	452 500			452 500		452 500
– du Gouvernement suédois	202 323		234 630	436 953 ⁴		436 953
Fondations américaines	89 675			89 675		89 675
Don assigné	30 000			30 000		30 000
	774 498		234 630	1 009 128		1 009 128
RECETTES AD HOC						
Contributions aux actions spéciales					32 773 239	32 773 239
Participation des actions spéciales aux dépenses de la structure permanente (gestion, administration, information) .	672 768			672 768	(672 768)	—
	16 389 134	981 760	4 590 553	21 961 447	32 100 471	54 061 918
Contribution extraordinaire du Gouvernement néerlandais, affectée aux activités de 1977	(452 500)			(452 500)		(452 500)
TOTAL	15 936 634	981 760	4 590 553	21 508 947	32 100 471	53 609 418

³ Ce montant se compose de Fr.s. 4 603 969, contributions complémentaires pour 1976, et de Fr.s. 733 714, provenant du solde reporté de 1975.

⁴ Cette contribution s'élève à Kr.S. 1 million, soit Fr.s. 582 400. De ce montant, Fr.s. 145 447 ont été affectés aux activités de 1977.

BUDGET

Résultats 1975 et 1976

(En francs suisses)

	Résultat 1975	Résultat 1976	Budget 1977
DÉPENSES			
Activités exercées par:			
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF	1 692 812	1 945 245 ¹	1 693 530
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT			
Groupe de direction	261 648	369 648	349 150
Division juridique	649 616	670 481	721 680
Division diffusion et documentation	533 713	612 572	597 690
Division Sociétés nationales et doctrine	287 435	401 883	421 890
Revue internationale ²	365 006	413 522	—
	2 097 418	2 468 106	2 090 410
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS			
Groupe de direction	432 066	726 481	943 135 ³
Division des secours	816 103	833 256	931 930
Zone Europe et Amérique du Nord	253 135	279 455	441 665
Zone Afrique	1 059 343	1 243 937	1 221 200
Zone Asie-Océanie	1 500 238	351 608	545 090
Zone Moyen-Orient ⁴	3 563 976	3 068 813	2 799 890
Zone Amérique latine	787 804	815 765	595 444
	8 412 665	7 319 315	7 478 354
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.	1 465 120	1 638 799	2 029 360
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL	1 173 476	1 223 447	1 282 095
DÉPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION	4 734 359	4 406 230	4 766 421
DIVISION PRESSE ET INFORMATION ²	753 072	986 716	1 372 845
DÉLÉGUÉ AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ...	241 811	258 535	265 640
COÛT DES ACTIVITÉS	20 570 733	20 246 393	20 978 655
AUTRES DÉPENSES			
Frais d'organisation de la collecte	154 146	147 106	146 000
Etude générale d'organisation	175 105		
Amortissements extraordinaires		250 000	
Provision pour renouvellement équipements		242 250	
Autres dépenses	37 066	31 701	
Action manuel scolaire	364 668 ⁵		
	21 301 718	20 917 450	21 124 655
POUR BALANCE			
Excédent de recettes		4 478	
Avances reportées sur 1976 et 1977	1 002 574	587 019	
	22 304 292	21 508 947	21 124 655

¹ Voir note 1 sous Tableau II.

² La Revue internationale, dont le budget pour 1977 s'élève à Fr. 399 110,—, a été transférée à la Division Presse et Information.

³ Le chiffre de Fr. 943 135,— comprend Fr. 193 540,— pour la Division médicale créée à fin 1976.

⁴ Y compris les pays du Maghreb et du sous-continent asiatique.

⁵ En 1976 et 1977 l'action Manuel scolaire a été transférée dans le budget extraordinaire.

⁶ Voir note 3, Tableau II.

comparés avec budget 1977

TABLEAU III

(En francs suisses)

	Résultat 1975	Résultat 1976	Budget 1977
RECETTES			
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS			
Annuelles régulières	11 043 450	11 151 950	11 386 265
Complémentaires de la Confédération suisse	5 905 749	5 337 683 ⁶	5 030 995
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES			
Annuelles régulières	1 245 720	1 482 425	1 467 030
CONTRIBUTIONS DE SOURCES PRIVÉES	329 800	309 500	300 000
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	1 184 684	714 392	400 000
REVENUS FINANCIERS	1 120 166	1 283 601	815 100
	20 829 569	20 279 551	19 399 390
RECETTES COMPLÉMENTAIRES			
Contribution du Gouvernement néerlandais		452 500	100 000
Contribution du Gouvernement suédois		436 953	150 000
Autres Gouvernements	51 200		
Fondations américaines		89 675	150 000
Don assigné		30 000	
Financement action manuel scolaire	364 668		
	415 868	1 009 128	400 000
RECETTES AD HOC			
Participation des actions spéciales	1 069 113	672 768	660 000
Transferts sur structure occasionnelle	(200 000)		
POUR BALANCE			
Excédent des dépenses	189 742		
Report Contribution extraordinaire du Gouvernement néerlandais sur 1977		(452 500)	
Déficit budgétaire 1977			665 265
	22 304 292	21 508 947	21 124 655

Budget de dépenses par genre d'activités

TABLEAU IV

ACTIVITÉS	1977 Budget ordinaire	1976 Dépenses	1976 Budget ordinaire
	(En francs suisses)		
CONVENTIONNELLES ET STATUTAIRES			
PROTECTION ET ASSISTANCE			
Implantation et préparation	1 455 862	1 471 054	2 078 086
Application des Conventions	3 012 564	3 020 505	3 044 598
Assistance médicale et matérielle	997 311	714 912	856 662
Recherche et regroupement	2 182 738	1 817 066	2 044 659
	7 648 475	7 023 537	8 024 005
JURIDIQUE			
Réaffirmation développement droit humanitaire	1 307 051	1 296 834	1 288 280
Diffusion principes Croix-Rouge et droit	763 285	754 150	810 700
	2 070 336	2 050 984	2 098 980
EXTRA-CONVENTIONNELLES			
Implantation et préparation	1 148 365	1 205 128	1 634 477
Détenus politiques	688 791	715 406	1 055 848
	1 837 156	1 920 534	2 690 325
PROBLÈMES DE DOCTRINE	128 550	122 240	174 283
INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES			
Sociétés nationales	318 801	267 514	541 417
Organisations internationales	287 723	272 508	302 236
Mass media et visiteurs	1 227 600	1 426 348	1 201 813
	1 834 124	1 966 370	2 045 466
GESTION DU PERSONNEL	1 347 162	1 293 097	1 391 555
GESTION FINANCIÈRE	1 011 899	1 009 003	1 268 360
GESTION ADMINISTRATIVE	211 922	202 726	237 615
Circulation, archivage des informations et de la documentation	776 415	599 233	597 840
Production documents	1 209 625	1 056 811	927 150
Intendance	260 523	249 770	692 203
Equipement mobilier	231 627	355 360	171 900
Equipement immobilier	727 799	878 243	361 800
Provision pour renouvellement des équipements	—	242 250	—
	5 776 972	5 886 493	5 648 423
FRAIS INSTITUTIONNELS	292 970	352 080	288 000
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF	1 536 072	1 595 212	1 260 135
TOTAL	21 124 655	20 917 450	22 229 617

Etat des contributions des Gouvernements pour le financement de la structure permanente en 1976

TABLEAU V

PAYS	En francs suisses		PAYS	En francs suisses	
	Reçues	Attendues		Reçues	Attendues
Afrique du Sud	38 460		Oman		14 700
Algérie		15 000	Ouganda	2 965	
Allemagne, République fédérale d'	290 360		Pakistan		12 250
Australie		133 760	Pays-Bas	50 000	
Autriche	16 300		Pologne	30 000	
Bahrein		24 500	Portugal	15 000	
Belgique	33 970		République de Corée	19 600	
Birmanie		6 400	République démocratique allemande ..	5 000	
Brésil	15 060		Royaume-Uni	91 175	
Bulgarie	6 000		Rwanda	5 225	
Burundi	2 440		Saint-Marin		2 760
Canada	126 125		Sénégal	15 000	
Chili ¹	8 505		Suède	169 650	
Chypre	3 555		Suisse	7 500 000	
Colombie	6 765		Sri Lanka	2 325	
Côte-d'Ivoire		6 400	Tanzanie	3 700	
Danemark	83 010		Thaïlande	18 000	
Egypte	40 695		Trinité et Tobago	1 000	
Emirats arabes unis	124 000		Tunisie	6 350	
Equateur	1 870	730	Turquie		50 000
Espagne	8 000		Venezuela		135 000
Etats-Unis d'Amérique	1 081 240		Yugoslavie		2 500
Finlande	38 250			10 496 775	616 485
France	177 390		Régularisation des années antérieures	38 690	
Grèce	46 460			10 535 465	616 485
Guyane	2 875				
Haute-Volta	240				
Honduras	2 450				
Hongrie	2 000				
Inde		23 465			
Indonésie		23 330			
Irak		24 500			
Iran	50 000				
Irlande	15 000				
Islande	2 500				
Israël	37 295				
Italie		67 200			
Jamaïque	2 630				
Japon	72 600				
Jordanie	15 420				
Koweït		50 000			
Liban		16 240			
Libéria	25 000				
Liechtenstein	20 000				
Luxembourg	4 600				
Madagascar		1 750			
Malte	2 525				
Maroc	15 000				
Mexique	10 000				
Monaco	3 635				
Mongolie	1 000				
Népal	2 000				
Nigeria		6 000			
Norvège	67 940				
Nouvelle-Zélande	58 620				

¹ Montant reçu en 1976, à valoir sur la contribution 1974.

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	Fr.s.
Afrique du Sud	(4 460)
Australie	29 345
Birmanie	12 800
Etats-Unis d'Amérique	(43 680)
Inde	(2 685)
Indonésie	(5 235)
Iran	20 000
Israël	(1 180)
Jamaïque	425
Pakistan ¹	(13 250)
Sénégal	(3 195)
Singapour	2 560
Suède	41 750
Tanzanie	3 600
Tunisie	2 000
Autres	(105)
	38 690

¹ Cette somme a été affectée à l'action spéciale en Indochine.

Etat des contributions des Sociétés nationales pour le financement de la structure permanente en 1976

TABLEAU VI

PAYS	En francs suisses		PAYS	En francs suisses	
	Reçues	Attendues		Reçues	Attendues
Afghanistan	3 000	9 060	République de Corée	15 930	2 760
Afrique du Sud			République démocratique allemande ..	10 000	
Albanie	700		République dominicaine	4 370	
Allemagne, République fédérale d'	189 325	3 000	Roumanie	23 340	1 505
Australie	87 940		Royaume-Uni	23 250	
Autriche	21 850		Saint-Marin		
Bangladesh	1 500	3 095	Salvador, El		2 280
Bahrein			Singapour	1 500	
Belgique	20 000		Suède	10 000	
Bénin		3 710	Syrie	5 560	33 845
Botswana	1 500		Tchécoslovaquie	3 000	
Bulgarie	6 250		Thaïlande	21 490	
Canada	38 195	4 640	Trinité et Tobago	1 000	33 845
Chili	2 500		Tunisie	5 555	
Chine	30 000		URSS	16 000	
Côte-d'Ivoire		3 795	Vietnam, République socialiste du	3 700	2 280
Danemark	28 530		Yougoslavie		
Equateur	4 460				
Espagne	17 000	4 640	Régularisation des années antérieures .	1 449 910 (1 330)	33 845
Etats-Unis d'Amérique	248 000			1 448 580	
Ethiopie					
Fidji	1 500	3 795			33 845
Finlande	3 000				
France	101 885				
Grèce	31 150	3 795			33 845
Guatemala	4 450				
Haïti	3 190				
Honduras		3 795			33 845
Hongrie	5 000				
Irak	8 150				
Iran	42 600	3 795			33 845
Irlande	8 150				
Islande	2 000				
Italie	29 245	3 795			33 845
Japon	169 700				
Jordanie	4 130				
Liban	6 500	3 795			33 845
Liechtenstein	3 000				
Luxembourg	13 000				
Malaisie	4 450	3 795			33 845
Mauritanie	1 500				
Monaco	8 520				
Népal	500	3 795			33 845
Nigeria	5 550				
Nouvelle-Zélande	19 650				
Pakistan	8 150	3 795			33 845
Pays-Bas	50 400				
Pérou	5 550				
Philippines	39 645	3 795			33 845
Pologne	15 000				
Portugal	8 900				

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	En francs suisses
Afghanistan	3 000
Autriche	3 705
Birmanie	3 000
Equateur	1 440
Malaisie	3 300
Philippines	(20 195)
Portugal	2 300
Salvador, El	2 075
Autres	45
	(1 330)



Mouvements financiers

(en francs suisses)

	Angola	Chili	Chypre	Kurdistan Irakien
Contributions en espèces des Gouvernements	1 730 542	1 000 988	634 680	—
Contribution en espèces des Sociétés nationales	69 188	227 074	7 225	—
Contributions en espèces de provenances diverses	76 504	17 504	736	—
Recettes 1976	1 876 234	1 245 566	642 641	—
Participation à la structure permanente pour frais de gestion et d'administration des actions spéciales	(201 835)	—	(33 634)	—
Recettes 1976 nettes	1 674 399	1 245 566	609 007	—
Dépenses 1976 nettes	(2 289 089)	(1 059 947)	(1 650 298)	4 058
Soldes mouvements 1976	(614 690)	185 619	(1 041 291)	4 058
Attributions et/ou rétrocessions à autres actions de secours				
Transferts et/ou remboursements				
Soldes reportés de 1975	981 197	71 814	927 487	239 061
Soldes reportés en 1977	366 507	257 433	(113 804) ⁶	243 119

¹ Frais 1975 payés en 1976 2 607 Fr.s. et transfert au financement de la structure temporaire 33 100 Fr.s.

² Attribué à des programmes de secours particuliers en Asie avec l'accord des donateurs.

³ Remboursé aux donateurs.

⁴ Voir rapport d'activité 1975, tableau IX.

⁵ Transféré au compte de provisions diverses.

⁶ Solde provisoirement déficitaire, contribution attendue pour début 1977.

des actions spéciales en 1976

Liban	Rwanda	Sahara occidental	Timor Est + Ouest	Manuel scolaire	Conférences sur les armes		Totaux
					Lucerne 1974	Lugano 1976	
26 129 679 841 462 1 003 564	— — —	441 750 76 031 120 220	— 27 502 43 733	— — —	— — —	309 857 15 000 —	30 247 496 1 263 482 1 262 261
27 974 705 (336 387)	— —	638 001 (67 278)	71 235 (33 634)	— —	— —	324 857 —	32 773 239 (672 768)
27 638 318 (14 433 126)	— —	570 723 (296 946)	37 601 (464 600)	— (316 585)	— —	324 857 (590 383)	32 100 471 (21 096 916)
13 205 192 250 816	— (35 707) ¹ 35 707	273 777 —	(426 999) (134 006) ² (255 976) ³ 923 532	(316 585) 379 901 ⁴	— (85 009) 85 009	(265 526) 85 009 (29 942) ⁵ 210 459	11 003 555 (134 006) (321 625) 4 104 983
13 456 008	—	273 777	106 551	63 316	—	—	14 652 907

Contributions aux actions Liste des

(en francs suisses)

Donateurs	Angola	Chili	Chypre	Liban	Sahara occidental	Timor Est+Ouest	Conférence sur les armes Lugano 1976	Totaux
Gouvernements								
Algérie					30 000			30 000
Allemagne (RFA)				748 169			10 060	758 229
Arabie saoudite				924 000			70 000	994 000
Argentine							10 000 ³	10 000
Autriche				141 500			14 245	155 745
Belgique				456 328			15 000	471 328
Canada	390 000	127 545		1 670 780	109 750		38 000	2 336 075
Danemark		41 093		205 182				246 275
Espagne							5 000	5 000
Etats-Unis	510 000	484 000	634 680	17 155 000	256 000			19 039 680
Finlande		64 600						64 600
France							20 000	20 000
Ghana				10 800				10 800
Inde							12 250 ³	12 250
Iran				74 371				74 371
Irlande				61 087			3 000	64 087
Islande				3 332				3 332
Italie							17 570	17 570
Japon							38 000	38 000
Liechtenstein				5 000				5 000
Luxembourg				6 090				6 090
Madagascar				2 438				2 438
Maroc				136 369				136 369
Mexique							1 984	1 984
Nigeria							4 116	4 116
Norvège	351 042			1 313 058	46 000			1 710 100
Pays-Bas	479 500			965 125			24 325	1 468 950
Qatar				150 000				150 000
Royaume-Uni				1 156 750			26 307	1 183 057
Suède		283 750		436 800				720 550
Suisse				500 000				500 000
Thaïlande				2 500				2 500
Vatican				5 000				5 000
TOTAUX	1 730 542	1 000 988	634 680	26 129 679	441 750		309 857	30 247 496

spéciales en 1976
donateurs

TABLEAU VIII

(en francs suisses)

Donateurs	Angola	Chili	Chypre	Liban	Sahara occidental	Timor Est+ Ouest	Conférence sur les armes Lugano 1976	Totaux
Sociétés nationales								
Allemagne (RFA)		24 750		96 350				121 100
Australie	8 008			44 408		15 445		67 861
Bahrein				5 000				5 000
Belgique				30 500	5 000			35 500
Canada	1 453			55 783	16 640	201		74 077
Espagne	3 755			3 621	9 627			17 003
Finlande		6 460	7 225	10 000				23 685
France				8 700				8 700
Irlande	1 032			5 814				6 846
Islande				3 332				3 332
Japon				8 295				8 295
Libye				65 092				65 092
Liechtenstein	3 000							3 000
Monaco					1 731			1 731
Norvège		46 450			12 500	11 856 ²		70 806
Nouvelle-Zélande		4 906		11 001	2 688			18 595
Pays-Bas				114 188				114 188
Philippines				1 250				1 250
Royaumè-Uni	51 940			11 328	7 845			71 113
Singapour				1 000				1 000
Suède		428		289 550				289 978
Suisse		30 000		75 000	20 000			125 000
Thaïlande				1 250				1 250
U.R.S.S.		114 080					15 000	129 080
TOTAUX	69 188	227 074	7 225	841 462	76 031	27 502	15 000	1 263 482
Divers	76 504	17 504	736	1 003 564 ⁴	120 220	43 733		1 262 261
Total général	1 876 234	1 245 566	642 641	27 974 705	638 001	71 235	324 857	32 773 239

¹ Contribution d'un million de francs belges, soit 67 577 Fr.s. reçue en 1977.

² Contribution totale 23 250 Fr.s. dont 11 394 Fr.s. transférés aux programmes de secours particuliers en Asie.

³ Contributions annoncées en 1976, à recevoir.

⁴ Dans ce total sont compris 17 615 Fr.s. remis par le Croissant-Rouge de Gaza.

Bureau Indochine (INDSEC)

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 1976 ET 31 MARS 1976

ACTIF			PASSIF		
	Bilan intermédiaire 31.12.1976	Bilan 31.3.1976		Bilan intermédiaire 31.12.1976	Bilan 31.3.1976
DISPONIBILITÉS	433 661	2 439 252	DETTES À COURT TERME		
ACTIFS RÉALISABLES À COURT TERME			– Créanciers	353 806	484 923
– Placements	13 095 725	17 557 750	– Passifs transitoires		152 681
– Débiteurs	273 210	1 179 775		353 806	637 604
– Actifs transitoires	—	13 401	PROVISIONS DIVERSES		
	13 368 935	18 750 926	– Programmes repris de « I.O.G. » .	451 794	307 528
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	205 614	374 955	FONDS PROPRES		
			– Excédent de recettes		
			exercice 1.4.75-31.3.76	20 620 001	20 620 001
			– Excédent de dépenses		
			période 1.4.76-31.12.76	(7 417 391)	
				13 202 610	
	14 008 210	21 565 133		14 008 210	21 565 133

Les capitaux disponibles au 31.12.1976 représentent les montants nécessaires à la réalisation des programmes mis au point en janvier 1977 à Hanoï.

Bureau Indochine (INDSEC)**COMPTE DE RÉSULTAT**

	Période du 1.4.76 au 31.12.76	Période du 1.4.75 au 31.3.76 ¹		
		Chiffres comptables	Engagements en cours	Rapport fiduciaire Peat Marwick Mitchell & Co.
RECETTES				
– Contributions Gouvernements	1 252 250	33 228 428	255 000 ²	33 483 428
– Contributions Sociétés nationales	751 149	10 002 466	471 300 ²	10 473 766
– Institutions diverses et particuliers	7 657	699 038		699 038
– Autres recettes	43 328	38 101		38 101
	2 054 384	43 968 033	726 300	44 694 333
TRANSFERT SOLDE ACTION « I.O.G. »	—	10 192 625	—	10 192 625
TOTAL DES RECETTES	2 054 384	54 160 658	726 300	54 886 958
DÉPENSES				
– Dépenses de secours	7 721 456	30 214 890	2 770 513 ³	32 985 403
– Dépenses I.O.G. non provisionnées	76 656	—	—	—
– Frais opérationnels	1 673 663	3 325 767	22 462 ³	3 348 229
TOTAL DES DÉPENSES	9 471 775	33 540 657	2 792 975	36 333 632
EXCÉDENT DE RECETTES/(DÉPENSES)	(7 417 391)	20 620 001	(2 066 675)	18 553 326

¹ Année comptable Indsec: 1 avril au 31 mars.² Contributions à recevoir.³ Constitution de provisions pour programmes futurs.

Fonds spécial pour actions en cours

TABLEAU XI

			En francs suisses	
			Dépenses	Recettes
Résumé du mouvement en 1976				
1. Solde à nouveau au 1 ^{er} janvier 1976				2 422 134
2. Recettes en 1976				
2.1. Produit de la collecte faite auprès du peuple suisse	693 790			
2.2. Dons attribués à des actions de secours particulières	808 036 ¹			
2.3. Autres recettes	24 657			1 526 483
Montant à disposition				3 948 617
3. Dépenses en 1976				
3.1. Achats et acheminement des secours selon les zones d'intervention suivantes:				
	Dépenses effectives	Engagements en cours		
– Europe	38 756	25 897	64 653	
– Afrique	722 459	493 254	1 215 713	
– Amérique latine	120 174	277 457	397 631	
– Asie du Sud-Est	67 026	392 249	459 275	
– Moyen-Orient	549 531	440 594	990 125	
– Actions de secours diverses	1 736	36 828	38 564	
– Frais pour maintien du stock de première urgence	16 606	68 878	85 484	
	1 516 288	1 735 157	3 251 445	3 251 445
Montant disponible au 31 décembre 1976				697 172 ²
4. Montants réservés à des actions et programmes spéciaux				
4.1. Programmes en cours dans les zones d'intervention ...	1 735 157			
4.2. Action Angola	366 507			
4.3. Action Chili	257 433			
4.4. Action Chypre	(113 804)			
4.5. Action Kurdistan irakien	243 119			
4.6. Action Liban	13 456 008			
4.7. Action Sahara occidental	273 777			
4.8. Action Timor	106 551			
4.9. Action Manuel scolaire	63 316			
4.10. Don Gouvernement néerlandais	452 500			
4.11. Don Gouvernement suédois (solde)	145 447			16 986 011 ³
Solde du mouvement 1976				17 683 183

¹ Dont attribution de 134 006 Fr.s. (tableau VII) et 11 394 Fr.s. (tableau VIII) de l'action TIMOR.

² Figure au passif du bilan, Fonds pour actions en cours, disponible.

³ Figure au passif du bilan, Fonds pour actions en cours, réservé.

Fonds spéciaux

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976

ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.		Fr.s.
Titres en portefeuille:		Capital inaliénable	1 028 252,52
– Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 1 223 010,—)	1 171 000,—	Réserve inaliénable:	
– Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière: Fr. 83 224,—)	90 800,—	– Solde reporté de l'exercice précédent	225 406,85
		– Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1976	8 629,40
			234 036,25
	1 261 800,—	Total des fonds propres	1 262 288,77
Banque Nationale Suisse, Genève ...	29 753,57		
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	19 635,05	Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant	48 899,85
	1 311 188,62		1 311 188,62

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1976

RECETTES

	Fr.s.
Revenus des titres	61 947,45

DÉPENSES

Différence entre le prix d'acquisition et la valeur nominale des obligations achetées en cours d'année	2 735,—
Droits de garde	616,80
Honoraires de révision	725,—
Frais divers	341,40
	4 418,20

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1976	57 529,25
--	-----------

RÉPARTITION STATUTAIRE

Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15 % du résultat ci-dessus	8 629,40
Attribution statutaire au CICR du résultat de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (art. 7 des statuts)	48 899,85
Total comme ci-dessus	57 529,25

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976

ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.		Fr.s.
Titres (obligations de fonds publics suisses et autres)	89 000,—	Capital inaliénable	100 000,—
Autres titres suisses	25 224,45	Réserve pour fluctuation de cours	8 525,75
	<u>114 224,45</u>	Total des fonds propres	<u>108 525,75</u>
Moins : Provision pour fluctuation de cours	(9 819,45)		
Total des titres à leur valeur boursière	<u>104 405,—</u>		
Banques	8 843,75	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nigthingale, compte courant	4 416,60
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	1 693,60	Créancier (attribution non retirée)	2 000,—
	<u>114 942,35</u>		<u>114 942,35</u>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1976

RECETTES		DÉPENSES	
	Fr.s.		Fr.s.
Revenus des titres	4 772,50	Droits de garde, frais bancaires et de révision	422,30
Intérêts bancaires	66,40		<u>422,30</u>
	<u>4 838,90</u>		

RÉSULTAT

Fr.s.

Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1976, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nigthingale, selon résolution de principe de la XXI^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge

4 416,60

3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976

ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.		Fr.s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: 57 440,—)	50 000,—	Capital	25 000,—
Banque Nationale Suisse, Genève	4 555,05	Réserve:	
Administration fédérale des Contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	812,—	Solde bénéficiaire reporté de l'exercice précédent	29 912,65
CICR, Fonds Augusta, compte courant	4 416,60	Plus: excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1976 ...	4 871,—
	<u>59 783,65</u>		<u>34 783,65</u>
			<u>59 783,65</u>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1976

RECETTES	Fr.s.	DÉPENSES	Fr.s.
Revenus des titres	2 320,—	Frais d'impression et d'expédition	1 830,60
Différence entre la valeur d'acquisition et la valeur comptable des titres acquis en cours d'exercice	360,—	Honoraires de révision	375,—
Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1976 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de principe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge	4 416,60	Droits de garde	20,—
	<u>7 096,60</u>		<u>2 225,60</u>
RÉSULTAT		Fr.s.	
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1976		<u>4 871,—</u>	

4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976 (exprimé en \$US et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	\$US	PASSIF	\$US
Titres en portefeuille (valeur boursière: \$US 1 111 845,38)	921 499,74	Fonds propres	1 000 000.—
Avoirs en banque	143 737,87	Solde bénéficiaire du compte de résultat à distribuer	65 237,61
	<u>1 065 237,61</u>		<u>1 065 237,61</u>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1976

RECETTES	\$US	DÉPENSES	\$US
Produit des titres	70 082,20	Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs	7 284,98
Intérêts bancaires	6 181,56	Perte nette sur vente de titres:	
	<u>76 263,76</u>	— pertes	8 165,40
		— gains	5 073,93
			<u>3 091,47</u>
			<u>10 376,45</u>

RÉSULTAT	\$US
Excédent de revenus par rapport aux charges de l'exercice 1976	<u>65 887,31</u>

DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1976 À DISTRIBUER	\$US
Solde reporté de l'exercice 1975 avant distribution	49 350,30
Distribution des revenus 1975	50 000,—
	(649,70)
Excédent de revenus par rapport aux charges de l'exercice 1976 (comme ci-dessus)	<u>65 887,31</u>
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1976, à distribuer	<u>65 237,61</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1976

DÉTERMINATION DU SOLDE DU COMPTE DE RÉSULTAT	
Excédent de recettes pour 1976, selon décompte ci-dessus	34 598,70
Distribution partielle en 1976 (un bénéficiaire)	(5 000,—)
	29 598,70

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

R A P P O R T

relatif au contrôle des comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 1976

En notre qualité d'organe de contrôle statutaire du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1976.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1976 et le résultat de ses opérations pour l'exercice 1976.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 23 mars 1977

FIDUCIAIRE OFOR S.A.



Annexes :

Bilan au 31 décembre 1976

Compte de résultat de l'exercice 1976

Mouvement de la Réserve générale pour 1976

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v eBILAN AU 31 DECEMBRE 1976

<u>A C T I F</u>	Fr.
DISPONIBILITES	<u>3.214.246</u>
ACTIFS REALISABLES A COURT TERME	
Placements en titres	4.741.314
Autres placements	17.113.498
Débiteurs	1.671.100
Actifs transitoires	180.325
	<u>23.706.237</u>
ACTIFS IMMOBILISES	
Immeubles (valeur d'assurance-incendie, valeur à neuf : <u>Fr. 1.400.000</u>)	304.000
Matériel de premiers secours	85.170
Mobilier et matériel	57.649
	<u>446.819</u>
AVANCES DE FRAIS AUX DELEGATIONS	<u>2.407.210</u>
	<u>29.774.512</u>
 <u>P A S S I F</u>	
DETTES A COURT TERME	
Créanciers	3.076.949
Passifs transitoires	656.216
	<u>3.733.165</u>
FONDS POUR ACTIONS EN COURS	
à disposition	697.172
réservés	16.986.011
	<u>17.683.183</u>
PROVISIONS DIVERSES	<u>2.460.879</u>
FONDS PROPRES	
Réserve générale	892.807
Excédent de recettes pour 1976	4.478
Réserve pour actions en cas de conflit généralisé	5.000.000
	<u>5.897.285</u>
	<u>29.774.512</u>
FONDS FIDUCIAIRES	
Avoirs en banques et créances à disposition des ayants droit	<u>58.532</u>

FIDUCIAIRE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1976 PAR CENTRES D'ACTIVITES ET STRUCTURES

DEPENSES

	Structure permanente	Conférence diplomatique droit humanitaire	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
ASSEMBLEE, CONSEIL EXECUTIF	1.504.318	440.927	-	-	1.945.245
DEPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT					
Groupe de direction	204.717	111.353	53.578	-	369.648
Division juridique	-	348.357	322.124	590.382	1.260.863
Division diffusion et documentation	594.392	-	18.180	-	612.572
Division sociétés natio- nales et doctrine	391.019	10.864	-	-	401.883
Revue internationale	413.522	-	-	-	413.522
	1.603.650	470.574	393.882	590.382	3.058.498
DEPARTEMENT DES OPERATIONS					
Groupe de direction	707.391	19.090	-	-	726.481
Division des secours	833.256	-	-	-	833.256
Zone Europe, Amérique du Nord	279.455	-	-	1.650.299	1.929.754
Zone Afrique	615.471	-	628.466	2.289.089	3.533.026
Zone Asie-Océanie	144.531	-	207.077	464.600	816.208
Zone Moyen-Orient	695.366	15.542	2.357.905	14.726.014	17.794.827
Zone Amérique latine	449.902	-	365.863	1.059.947	1.875.712
	3.725.372	34.632	3.559.311	20.189.949	27.509.264
AGENCE CENTRALE DE RECHER- CHES ET S.I.R.	1.626.495	12.304	-	-	1.638.799
DEPARTEMENT DU PERSONNEL	1.223.447	-	-	-	1.223.447
DEPARTEMENT DES FINANCES ET ADMINISTRATION	4.351.769	4.120	50.341	-	4.406.230
DIVISION PRESSE ET INFORMATION	986.716	-	-	-	986.716
DELEGUES AUPRES DES ORGA- NISATIONS INTERNATIONALES	239.332	19.203	-	-	258.535
COUT DES ACTIVITES	15.261.099	981.760	4.003.534	20.780.331	41.026.724

(à reporter)

R E C E T T E S

	Structure permanente	Conférence diplomatique droit humanitaire	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
CONTRIBUTIONS					
- annuelles régulières gou- vernementales	11.151.950	-	-	-	11.151.950
- complémentaires de la Confédération Suisse	-	981.760	4.355.923	-	5.337.683
- extraordinaire du gou- vernement néerlandais	452.500	-	-	-	452.500
- extraordinaire du gou- vernement suédois	202.323	-	234.630	-	436.953
- annuelles régulières des sociétés nationales	1.482.425	-	-	-	1.482.425
- de source privée	429.175	-	-	-	429.175
	13.718.373	981.760	4.590.553	-	19.290.686
DONS ET LEGS NON ASSIGNES	714.392	-	-	-	714.392
REVENUS FINANCIERS	1.283.601	-	-	-	1.283.601
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE					
Dons et recettes diverses actions	-	-	-	32.773.239	32.773.239
TOTAL DES RECETTES	15.716.366	981.760	4.590.553	32.773.239	54.061.918
Part de la structure occa- sionnelle aux dépenses permanentes	672.768	-	-	(672.768)	-
Report de contribution pour 1977	(452.500)	-	-	-	(452.500)
	15.936.634	981.760	4.590.553	32.100.471	53.609.418

(à reporter)

FIDUCIAIRE OFOR S.A., GENÈVE

DEPENSES

	Structure permanente	Conférence diplomatique droit humanitaire	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
reports	15.261.099	981.760	4.003.534	20.780.331	41.026.724
AUTRES DEPENSES					
Frais d'organisation de la collecte en Suisse	147.106	-	-	-	147.106
Amortissements extraor- dinares	250.000	-	-	-	250.000
Provisions pour renou- vellement des équipements	242.250	-	-	-	242.250
Autres dépenses	31.701	-	-	-	31.701
Action manuel scolaire				316.585	316.585
	671.057	-	-	316.585	987.642
TOTAL DES DEPENSES	15.932.156	981.760	4.003.534	21.096.916	42.014.366
Excédent de recettes pour 1976	4.478	-	-	-	4.478
Avances pour 1977	-	-	587.019	-	587.019
Report à compte nouveau	-	-	-	11.003.555	11.003.555
	15.936.634	981.760	4.590.553	32.100.471	53.609.418

ANNEXE II

-2-

R E C E T T E S

	Structure permanente	Conférence diplomatique droit humanitaire	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
reports	15.936.634	981.760	4.590.553	32.100.471	53.609.418

<u>15.936.634</u>	<u>981.760</u>	<u>4.590.553</u>	<u>32.100.471</u>	<u>53.609.418</u>
=====	=====	=====	=====	=====

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

GenèveMOUVEMENT DE LA RESERVE GENERALE POUR 1976

Solde au 1er janvier 1976	Fr. 1.082.549
Affectation de l'excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1975, selon décision de l'Assemblée générale du 25 février 1976	" (189.742)
Solde selon bilan au 31 décembre 1976	<u>Fr. 892.807</u>

CICR BIBLIOTHEQUE



01000006267

38101